

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014

La séance est ouverte à 20H00. Secrétaire de séance : Sandrine SEFERIAN.

Présents : T.GOUBY, O.MOLLE, A.CHARLIN, A.ELICOT, R.COHAS, C.HOCH, M.C.MASSACRIER, D.PERRIN, D.BREJON, E.CREMONESE, S.SEFERIAN.

Excusés : D.GAGNIERE (pouvoir), G.GRANGEON (pouvoir), C.PLAGNE

1. Urbanisme :

Présentation des demandes d'autorisations déposées. 3 projets sont présentés, 2 font l'objet de quelques remarques.

2. Décision modificative budgétaire :

Budget Général Investissement : mouvement de crédits du cpte 2315 voirie au cpte 2041582 GFP Bâtiment et Installation pour un montant de 2844€.

3. Commission école :

1. Rythmes scolaires :

Présentation du planning hebdomadaire de l'école avec les temps périscolaires.

Modification des horaires de garderie : le matin : 7H30-8H20, le soir : 16H45-18H00, mise en place d'une garderie le mercredi : 11H30-12H30.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 8h20	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h20 – 11h30	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11h30 – 13h20	Repas	Repas	11h30 – 12h30 Garderie	Repas	Repas
13h20 – 15h45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
15h45 - 16h45	Ateliers / Accueil libre	Ateliers / Accueil libre		Ateliers / Accueil libre	Garderie
16h45 – 18h00	Garderie	Garderie		Garderie	

Horaire bloqué

Horaire ajustable

Tarif à l'heure

Forfait

Attention : retour horaire début de garderie à 7h30

2. Rentrée 2014/2015

Enfants scolarisés en 2013/2014	155
Départs (CM2)	- 13
Radiations	- 12
Nouveaux	+ 28
Effectifs rentrée 2014/2015	158

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014

Le seuil d'ouverture pour une 7^{ème} classe n'étant pas atteint, l'école restera à 6 classes.
Les classes maternelles sont les plus chargées. Les naissances enregistrées ces dernières années sur la commune confirment cette tendance. Il conviendra de mener une réflexion globale sur l'école et son espace dans les années à venir.

Mr le maire tient à préciser qu'il a refusé toutes les demandes de dérogations.

3. Travaux prévus :

Réfection des petits sanitaires.

Remise en état du sol d'un couloir.

4. Gestion du personnel scolaire

Le conseil valide la demande de disponibilité de Valérie Delauche (ATSEM) à partir du 1^{er} septembre 2014.

Un recrutement va être organisé pour la remplacer.

Compte tenu de l'évolution du planning hebdomadaire les emplois du temps du personnel de l'école vont être réaménagés.

5. Communauté de Communes du Pays d'Astrée

1. Approbation du rapport du service des déchets ménagers

POUR	10	CONTRE	0	ABSTENTION	3
------	----	--------	---	------------	---

Quelques chiffres récapitulatifs :

531 kg de déchets (collectes+déchetterie) par habitant par an(en baisse par rapport à 2012)

232 kg de déchets recyclables (collecte+déchetterie) par habitant par an (en baisse par rapport à 2012)

Pour atteindre en 2015 les objectifs fixés les efforts doivent se poursuivre **en triant plus et mieux**, ainsi qu'en réduisant la quantité des ordures ménagères.

2. Le Très Haut Débit

Le réseau de la fibre optique THD sera réalisé par le SIEL sur tout le département sauf le Grand Roanne et ST Etienne Métropole. L'investissement global est de 280 M.

Dans le futur la fibre optique entrainera la suppression du réseau téléphonique en cuivre.

La volonté du SIEL est d'amener une prise terminale optique (PTO) gratuitement dans tous les logements sous réserve d'un engagement à souscrire un abonnement auprès d'un Opérateur fournisseur d'accès internet.

La fibre optique permettra la réception et l'envoi de fichiers informatiques de toutes sortes en instantané.

Le principe de mutualisation générale décidé par le SIEL sur la Loire faire ressortir un coût de 540€ / PTO.

Pour notre CC Pays d'Astrée

Le nombre de prises à installer est de 8 162 à 540€ soit 4 407 000€.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014

INFO : Des travaux ont été effectués sur le réseau internet actuel. Chaque particulier peut avertir son opérateur du changement de débit.

6. Assainissement

1. Approbation du rapport annuel Prix et Qualité du service assainissement collectif

POUR	11	CONTRE	0	ABSTENTION	2
------	----	--------	---	------------	---

Les stations de la commune :

- La station du bourg : des travaux d'entretien sont à prévoir: nettoyage des lentilles sur 2 bassins, curage de la lagune (le dernier remonte à 11 ans). Cette station fonctionne en capacité maximale.
- La station de Corbes est totalement saturée, elle fonctionne au-dessus de ses capacités : des travaux sont à prévoir ainsi qu'une vérification des arrivées d'eau.
- La station de Say fonctionne à 90% de sa capacité. Il ne faudrait pas une trop forte augmentation de la population sur cette partie de la commune.

2. Approbation du rapport annuel prix et qualité de l'eau

POUR	12	CONTRE	0	ABSTENTION	1
------	----	--------	---	------------	---

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont 100% satisfaisants.

7. Questions diverses

Plan de désherbage : A partir de 2020 une loi obligera les communes a ne plus utiliser de traitements phytosanitaires. Mr le maire souhaite dès à présent engager notre commune dans cette démarche.

Les sites les plus concernés sont : le terrain de foot, les abords de l'école et le cimetière.

Une zone sur le bas du cimetière va servir de test et être mise en herbe pour éviter l'utilisation des désherbants et éviter ainsi les ruissellements.

La séance est levée.